

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

FONDS EUROPÉENS

Programme FEDER FSE+ FTJ Normandie 21-27

Appel à projets FSE+

« Actions de raccrochage:
parcours diplômant
en Ecole de production »

02 octobre 2024



Bienvenue à tous,

Le lancement de la réunion aura lieu dans quelques instants...

Appel à projets FSE+ Webinaire du 02/10/2024

- I. Introduction**
- II. Présentation de l'AAP FSE+ et points de vigilance**
- III. Modalités de candidatures**
- IV. Focus plan de financement**
- V. Focus suivi des indicateurs et des participants**
- VI. Contacts et rendez-vous pré projet FSE+**
- VII. Présentation des modifications du Dispositif régional de Soutien aux Ecoles de production Normandes**

Ce webinaire est enregistré et sera disponible en replay sur le site:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>

Nous vous remercions de bien vouloir :

Couper votre micro lorsque vous ne parlez pas,

Intervenir en priorité sur le tchat: nous répondrons à vos questions à la suite de la présentation

➔ **Programme FEDER-FSE+-FTJ 21/27 Normandie**
Priorité 6 –OS 4.6

Priorité 6: Favoriser l'élévation et l'adaptation des compétences de la population normande.

OS 4.6: Favoriser le raccrochage scolaire

**« Actions de raccrochage: parcours diplômant en Ecole de Production »
(FSE+ 21-27)**

Dates de publication:

- du **01 octobre 2024** au **30 juin 2026** (6 périodes de sélection)

Enveloppe FSE+:

- **4 M€** (taux maximum d'intervention: 60% des coûts éligibles- aide plafonnée)

Bénéficiaires:

- **Les Ecoles de Production de Normandie** (ayant **minimum trois années pleines d'activité**; éligibilité des EDP à compter de la 4^{ème} année d'activité pendant la durée de publication de l'AAP*)

* exemple: EDP entrant dans sa 4^{ème} année d'activité en sept 25 pourra répondre à l'AAP à ce moment là

Opérations éligibles:

- Les opérations de **remédiation** (OS 4.6 Rattachement scolaire) pour la formation qualifiante de **niveau 3-CAP**, intégrant l'accompagnement à la persévérance des apprenants, pour leur maintien dans leur parcours de formation qualifiante au sein de l'EDP.

Actions éligibles:

- Une **action** (annuelle ou pluriannuelle) par **promotion de CAP** (2 CAP par EDP max.)
- Actions réalisées entre le **1er août 2024** et le **1er août 2027** (sur 3 années scolaires max.)

Année scolaire	Actions CAP 1	Année formation	Année scolaire	Actions CAP 2	Année formation
24/25	Promo 24/26	1 ^{ère} année	24/25	Promo 24/26	1 ^{ère} année
	Promo 23/25	2 nd année		Promo 23/25	2 nd année
25/26	Promo 25/27	1 ^{ère} année	25/26	Promo 25/27	1 ^{ère} année
	Promo 24/26	2 nd année		Promo 24/26	2 nd année
26/27	Promo 26/28	1 ^{ère} année	26/27	Promo 26/28	1 ^{ère} année
	Promo 25/27	2 nd année		Promo 25/27	2 nd année

* 4 ou 8 actions = promos éligibles maximum

Public éligible:

- Jeunes normands de **15 à 25 ans à l'entrée du parcours qualifiant**
- **En situation de décrochage scolaire** : « sorti du système de formation initiale sans avoir obtenu une qualification équivalente au baccalauréat ou un diplôme à finalité professionnelle, de type certificat d'aptitude professionnelle (CAP)' » (articles L122-2 et L313-7 du Code de l'Education)



Lignes de partage Etat / Région:

- Opérations de prévention du décrochage scolaire = Programme Opérationnel National- Etat
- Opérations de rattachement scolaire = Programme Régional (Priorité 6 OS 4.6)

Promotions / actions éligibles:

- Effectif **entre 8 et 12 élèves normands âgés de 15 à 25 ans**, à l'entrée du parcours qualifiant
- **Dont plus de la moitié sont en situation de décrochage scolaire**



Attestation du participant en situation de décrochage scolaire (annexée au Cdc de l'AAP)

Possibilité de compléter une promotion par des participants non éligibles à l'AAP FSE+

Critères d'éligibilité (cumulatifs):

- **Contribution à l'atteinte des objectifs fixés dans le programme OS. 4.6 Rattachage scolaire,**
- Projet **non achevé au moment du dépôt du dossier** (dépenses éligibles à compter du 01/08/24),
- **Respect des principes horizontaux** (égalité entre les genres, lutte contre les discriminations, promotion du développement durable),
- Projet porté par **EDP soutenue par la Région Normandie** (Dispositif de soutien aux écoles de production de Normandie),
- Projet porté par **une EDP ayant au minimum trois années pleines d'activité,**
- **Capacité administrative et financière de l'EDP** à réaliser le projet (en particulier à préfinancer le projet),
- **Gratuité des actions** pour tous les participants.



L'avis d'opportunité du référent technique complétera la sélection des projets proposés selon les critères de sélection du cahier des charges :



Les projets qui obtiendront moins de 60 points ne seront pas retenus.

Critères de sélection	NOTE
Compréhension et intégration des préconisations de l'évaluation des écoles de production régionales et du partenariat avec la Fédération nationale des écoles de production (FNEP) » réalisée par Service Contrôle de Gestion et Evaluation de la Région Normandie.	... / 10
Pertinence des actions de remédiation au regard des enjeux du public visé, du secteur, et, du territoire concerné : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscription dans la logique du territoire ➤ Concertation et partenariats avec les acteurs du territoire (dont entreprises clientes) ➤ Prise en compte des besoins du public sur le territoire 	... / 10
Pertinence et qualité des actions de remédiation proposées : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodologie de repérage et de mobilisation du public cible, (dont ouverture à la mixité des participants) (10) ➤ Description des actions en réponse aux objectifs opérationnels visés (30): <ul style="list-style-type: none"> • Adaptation aux situations individuelles des participants, • Adaptation aux situations de handicap, • Prise en compte des principes de développement durable, • Préparation vers la diplomation, • Accompagnements et sécurisation des parcours en formation et vers la suite de parcours ➤ Modalités de suivi et de pilotage : comitologie, et, indicateurs de réalisation et de réussite (10) ➤ Adéquation des moyens matériels et humains mobilisés (10) 	... /60
Plus-value et caractère innovant des modalités pédagogiques et/ou outils pédagogiques proposés.	.../20
Total des points	... / 100

- **Sélection** des dossiers complets et éligibles, selon les critères de sélection et leur pondération (cf. grille 5.d des cahiers des charges), et, avis d'opportunité

6 périodes de sélection	Demandes déposées avant:
(dans la limite de disponibilité de fonds FSE pour AAP)	01/12/2024
	31/03/2025
	30/06/2025
	30/01/2026
	31/03/2026
	30/06/2026

- **Instruction** par le service Fonds Européens pour la Formation de la DFTLV
- Présentation de la sélection et des dossiers instruits, pour **avis** en Comité Régional de Programmation (CRP), puis, **pour validation et attribution** de chaque aide européenne et régionale en Commission Permanente du Conseil Régional (CP),
- **Convention unique** de financement FSE+
- **Toute modification dans la réalisation de l'opération conventionnée, doit faire l'objet d'une demande d'avenant avant demande de paiement.**





Points de vigilance

- Un **projet achevé** au moment du dépôt de la demande **n'est pas éligible**,
- La demande d'aide doit être déposée par **l'entité qui porte le projet et qui supporte les dépenses**,
- Le porteur doit avoir **la capacité administrative et financière** pour réaliser l'opération, et, **une comptabilité séparée** pour identifier les dépenses et recettes directement liées à l'opération (vérifications lors de l'instruction),

- Dépenses éligibles du **01/08/2024** au **01/08/2027**
- Dépenses éligibles si directement reliées à une opération éligible:
description argumentée de l'opération (contexte, opportunité/complémentarité/ existant, impact...),
et, **des modalités de mise en œuvre des actions** (preuves de réalisation dès le démarrage, à conserver et à joindre aux bilans)
- Les dépenses présentées **ne doivent pas faire l'objet d'un double financement Européen**,
- Estimer **le budget prévisionnel** du projet de façon **juste**, et, établir un **calendrier réaliste**,

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>



Points de vigilance

Respecter les réglementations en vigueur car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **La réglementation de la commande publique** (à justifier si dépenses directes au réel)

Une notice et une check-list des pièces demandées sont disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/avant-de-commencer>

- **La réglementation des Aides d'Etat** (= aide publique qui crée un avantage menaçant de fausser la concurrence)

Les opérations relevant de la formation initiale, en EDP pourraient être qualifiées hors champ concurrentiel lors de l'instruction

- **L'absence de conflit d'intérêt** des intervenants sur l'opération*



Points de vigilance

Respecter les obligations liées aux financements européens car elles seront contrôlées avec une grande attention :

- **Le respect des principes horizontaux** (au niveau de la structure et de l'opération)
 - égalité entre les genres
 - égalité des chances et prévention de toute discrimination
 - promotion du développement durable et du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »

- **Les obligations de communication et de publicité de l'aide européenne** (dès début opération)

Informations et logos disponibles sur :

<https://www.europe-en-normandie.eu/communication-et-publicite>

Pour vous accompagner:

- Le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu/>



- Le guide du porteur de projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>



- Informations FSE+ : Le Programme Opérationnel National (PON), piloté par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)

[Contacts FSE+ DREETS Normandie](https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE)

<https://normandie.dreets.gouv.fr/Les-appels-a-projets-FSE>

Pour vous accompagner:

- Le cahier des charges de l'appel à projets:

<https://www.europe-en-normandie.eu/orientation-formation-emploi-0>

- Les rendez-vous accompagnement pré projet en amont du dépôt de la demande
(*fiche pré projet à compléter, RDV début novembre pour dépôt envisagé en 2024*)

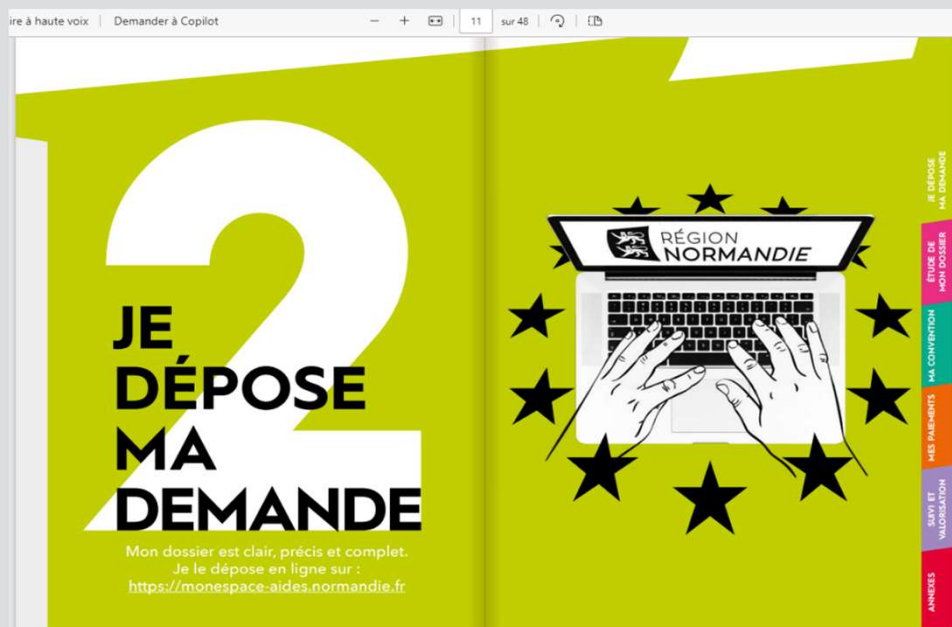
- L'adresse de contact pour toute demande de renseignement:

[**AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr**](mailto:AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr)

Les demandes dématérialisées sont à déposer sur l'Espace des Aides de la Région Normandie
avant **le 30 juin 2026**

The screenshot displays the 'Mon Espace Aides Normandie' website. On the left, the logo for 'RÉGION NORMANDIE' is shown above the text 'Mon Espace Aides Normandie'. On the right, a blue-themed page titled 'Bienvenue' contains a security notice: 'La Région Normandie a été victime d'une cyberattaque ayant conduit à l'indisponibilité du site. Après analyses et interventions d'experts en sécurité informatique, l'intégrité du site a été vérifiée et l'Espace des Aides est de nouveau disponible. Pour des raisons de sécurité, les mots de passe ont été effacés. À la première connexion, il vous est demandé de créer votre nouveau mot de passe en utilisant « mot de passe oublié ». Il est conseillé de le changer régulièrement. Il convient également d'éviter d'utiliser systématiquement le même mot de passe sur plusieurs sites. Les bonnes pratiques: <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>. Pourquoi et comment bien gérer ses mots de passe?'. Below the notice is a 'Connexion' section with the 'FranceConnect' logo and the text 'Ou utilisez FranceConnect?'. Underneath is a login form with fields for 'Identifiant ou adresse électronique' and 'Mot de passe', a 'Se connecter' button, and a link for 'Identifiant ou mot de passe oublié'. At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales' and 'Nous contacter', and a footer indicating 'MGDIS - Powered by MGDIS'.

Pour vous accompagner, vous trouverez le pas à pas du dépôt de demande dans le Guide du porteur (pages 11 à 39):



<https://www.europe-en-normandie.eu/mettre-en-oeuvre-mon-projet>

Pour toute question d'usage de la plateforme 'Espace des Aides':





Bien sélectionner le téléservice dédié à l' appel à projets

The screenshot shows the 'Mon Espace Aides Normandie' interface. At the top, there's a navigation bar with 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', and 'Mes échanges'. A user profile for 'Test TEST OLYMPE FORMATION' is visible. Below the navigation, a search bar contains the text 'événements'. The search results are listed as follows:

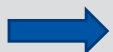
- [Événements touristiques d'envergure régionale](#)
- [Organisation d'un événement international dans la filière équine](#)
- [Organisation d'un événement national dans la filière équine](#)
- [Organisation événements touristiques 80e anniversaire Débarquement Bataille de Normandie 2024](#)
- [Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional \(FSE+ 21-27\)](#)

At the bottom of the page, there are links for 'Mentions légales', 'Aide sur le site', and 'Nous contacter'. The footer also includes 'MGDIS - Powered by MGDIS'.



Bien sélectionner le téléservice dédié à l'appel à projets

« Actions de rattachage: parcours diplômant en Ecole de Production (FSE+ 21/27)»



https://monespace-aides.normandie.fr/aides/#/crno/connecte/F_27FED_FSE007/depot/simple



Rappel: les critères d'éligibilité sont cumulatifs

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Critères d'éligibilité

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Partager votre demande

Précédent Suivant

Vérifiez votre éligibilité pour le dispositif en renseignant les critères ci-après.
Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Votre projet concerne-t-il le territoire normand ? * Oui Non
- Votre projet contribue-t-il à renforcer l'information et accompagner les publics sur la connaissance des métiers et des formations associées ? * Oui Non
- Le projet est-il en adéquation avec les objectifs de la stratégie régionale de l'orientation et de l'information sur les métiers et les formations adoptée par la Région ? * Oui Non
- Le projet dispose-t-il d'un rayonnement régional (diffusion sur l'ensemble du territoire normand; gratuité des services ou produits développés pour les publics; mobilisation qualitative et cohérente de partenaires; dimension pluriannuelle) ? * Oui Non
- Confirmez-vous que votre projet n'est pas terminé au moment du dépôt de votre demande ? * Oui Non
- Votre projet respecte-t-il les principes horizontaux (promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, développement durable, égalité des chances et non discrimination) ? * Oui Non
- Votre projet prévoit-il un soutien FSE+ d'un montant minimum de 100 000€ HT ? * Oui Non
- Avez-vous la capacité administrative et financière à mener votre projet (en particulier à le préfinancer) ? * Oui Non

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter

MGDIS - Powered by MGDIS



Pensez à vérifier l'exactitude des informations de votre structure
(identité du représentant et du déposant, et, RIB, notamment)

RÉGION NORMANDIE | Mon Espace Aides Normandie

Tableau de bord | Mes sollicitations | Mes aides | Mes documents | Mes échanges | Test TEST OLYMPE FORMATION

Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Vos informations personnelles

Partager votre demande

1 Préambule | 2 Critères d'éligibilité | 3 Vos informations personnelles | 4 Votre demande | 5 Validation

Précédent | Suivant

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

- Identification
 - OLYMPE FORMATION ✓
 - Adresse principale ✓
 - Siret : 312212301 00013
 - Enseign./nom de l'établissement : OLYMPE FORMATION
 - Type de tiers : Entreprises, agriculteurs, artisans, commerçants et autres professions (possédant un SIRET)
 - NAF : 03.21Z - Aquaculture en mer
 - Forme juridique : Artisan, commerçant, agriculteur, profession libérale
 - Sigle : OF
 - ✉ lisabelle.lin@normandie.fr
- Associés FEADER
 - Créer un nouveau représentant
- Représentants
 - Madame Marie BINET
 - Fonction : Directrice

Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter | Echanges de la demande



Prévoir les documents administratifs obligatoires
(en complément de tous documents utiles à la description de votre opération
et à l'instruction de votre demande)

ENTREPRISES	ASSOCIATIONS	ADMINISTRATION PUBLIQUE
- Extrait K-bis	- Composition CA ou bureau	- Délibération approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel
- Composition CA ou bureau	- Attestation de régularité fiscale et sociale	
- Attestation de régularité fiscale et sociale	- Publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture	
- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	- Statuts signés	
	- Bilans comptables et comptes de résultats des 3 dernières années	
- Organigramme de la structure	- Dernier CR d'AG	

+ Délégation de signature

A la demande du service instructeur, des informations complémentaires pourront être demandées durant toute la phase de sélection et d'instruction du dossier.

★ Enregistrer en cours de saisie, et, bien **'transmettre'***

The screenshot shows a web interface for submitting a request. The top navigation bar includes 'Tableau de bord', 'Mes sollicitations', 'Mes aides', 'Mes documents', 'Mes échanges', and a user profile 'Test TEST OLYMPE FORMATION'. The main heading is 'Orientation-Manifestations et événements à rayonnement régional (FSE+ 21-27) : Validation et transmission de la demande'. A progress bar shows five steps: 1. Préambule, 2. Critères d'éligibilité, 3. Vos informations personnelles, 4. Votre demande, and 5. Validation (the current step). Below the progress bar, there is a 'Partager votre demande' button. The main content area is titled 'Validation et transmission de la demande' and contains a 'Précédent' button. A warning message states: 'Vous arrivez sur la dernière étape de votre demande qui, une fois transmise, ne sera plus modifiable. Cliquez sur précédent si vous souhaitez modifier votre saisie.' Below this, a red banner reads: 'Merci également de bien prendre connaissance du message suivant :'. The text continues: 'S'il est retenu, le bénéficiaire a pris connaissance et s'engage à respecter la charte des droits fondamentaux et notamment les principes de non-discrimination des participants au projet, la protection de leurs données personnelles, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'intégration des personnes handicapées et la protection de l'environnement. En complément, les associations et fondations bénéficiaires de fonds publics s'engagent à souscrire au contrat républicain conformément au décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016. Les champs marqués d'un * sont obligatoires.' There is a 'Récapitulatif des informations saisies' button. A checkbox is checked: '* Je suis habilité(e) par mon organisme à déposer une demande de subvention, déclare sur l'honneur l'exactitude des informations et m'engage à respecter la Charte des droits fondamentaux.' Below this, it says: 'En cliquant sur "Transmettre", votre demande sera transmise et prise en charge pour instruction par nos services.' A blue information icon states: 'Lorsque votre demande sera transmise, elle sera visible par tous les comptes reliés à ce tiers. Vous pouvez dès à présent modifier les personnes ayant accès à cette demande, ou vous pourrez le faire à tout moment via la liste de vos demandes.' At the bottom right, there is a 'Gérer l'accès à la demande' button and a large yellow 'Transmettre' button. A 'Précédent' button is also visible at the bottom left. The footer contains 'Mentions légales | Aide sur le site | Nous contacter' and 'Echanges de la demande'.

★ Merci d'adresser un mail à l'adresse: **AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr**



Attention:

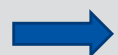
- Au plan de financement prévisionnel qui doit être:
 - nécessaire à la réalisation de l'opération
 - estimé précisément au regard des actions proposées, et, des dépenses prévisionnelles qui en découlent
 - justifié lors de l'instruction avant conventionnement (explications des estimations, devis de prestations...)

Pour rappel: le versement aide FSE se fera « au réalisé », sur présentation du bilan d'exécution qualitatif et quantitatif, et, des justificatifs de réalisation et de dépenses (contrôle de service fait)



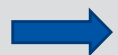
Pas d'avance FSE + mais possibilité de solliciter un ou plusieurs acomptes.

- Aux dépenses éligibles et aux options de coûts simplifiés



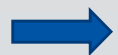
Les dépenses éligibles doivent :

- être nécessaires et rattachables à la mise en œuvre du projet
- pouvoir **être justifiées par des pièces comptables et non comptables probantes.**



Les ressources :

- doivent être identifiées dans le plan de financement déposé, et, justifiées
- taux maximum d'intervention FSE+: **60%** des coûts éligibles
- aide européenne **plafonnée à 60 000€ pour chacune des deux années scolaires d'une promo. CAP**



Les dépenses éligibles, et les ressources le cas échéant, pourront être prises en compte à compter **du 1er août 2024 et jusqu'au 1^{er} août 2027**

(selon calendrier de réalisation de chaque opération)



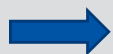
Dépenses directes: dont le lien direct avec l'opération peut être démontré

Dépenses de personnel:

- rémunération prise en charge par le porteur
- temps minimum consacré à l'opération: 10% du temps de travail
- justifiées sous présentation de bulletins de paie et de lettres de mission sur l'opération (+fiches temps si participation variable)

Dépenses de prestations externes (△ dans le respect des règles de la commande publique)

Dépenses directes de fonctionnement (ex: frais de mission, achat de fournitures, impressions, communication, locations ...)



Dépenses indirectes : nécessaires à l'opération mais qui ne peuvent pas être directement liées à la mise en œuvre de l'opération

ex : dépenses administratives, les frais de gestion, de recrutement, de comptabilité, de nettoyage, les frais de téléphone, d'eau et d'électricité etc...



Ne sont pas éligibles: les dépenses d'investissement, les dépenses en nature, et, la matière d'œuvre destinée à la production



Objectif:

alléger la charge administrative et sécuriser les paiements, en limitant la production des justificatifs aux dépenses de personnel, et, de prestations.



Comment ça marche?

- Au dépôt de la demande: vous présentez le plan de financement prévisionnel au réel.
- Lors de l'instruction de la demande: le service en charge applique une OCS disponible lorsque que cela s'avère justifié et pertinent * :
 - **Taux forfaitaire de 15%**
15% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent l'ensemble des dépenses indirectes de l'opération
OU
 - **Taux forfaitaire de 40%**
40% calculé sur le montant des dépenses de personnel éligibles couvrent les autres coûts de l'opération



Les opérations présentant un coût total inférieur à 200 000€ sont obligatoirement mises en œuvre par le biais d'une de ces OCS.

Indicateurs obligatoires OS 4.6:

- IS 08 : Participants âgés de moins de 30 ans
- EECO06 : Enfants de moins de 18 ans
- EECRO2 : Participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation

Saisie du prévisionnel au dépôt de la demande, et, du réalisé, à chaque de demande de paiement en conservant les justificatifs



Ces indicateurs concernent uniquement le public cible FSE+ : les jeunes en situation de décrochage scolaire.

Attestation participant en situation de décrochage scolaire à l'entrée :

- éligibilité des participants décrocheurs (plus de la moitié effectif promotion à l'entrée)
- attestations à transmettre avec demande de paiement (modèle sera transmis selon guide CE)

Suivi des participants:

- Questionnaire participant à l'entrée, à la sortie, et, à + 6 mois
(Guide des indicateurs: <https://www.europe-en-normandie.eu/ressources-pédagogiques>)
- À saisir dans le système d'information dédié.

Pour tout renseignement complémentaire et demande de RDV accompagnement préprojet:

Direction de la Formation Tout au Long de la Vie
Service Fonds Européens pour la Formation

AAP-FSE-raccrochage@normandie.fr

Toutes les informations sur les appels à projets, et, le guide du porteur de projets sont disponibles sur le site Europe en Normandie:

<https://www.europe-en-normandie.eu>

L'EUROPE
S'ENGAGE EN
NORMANDIE

**Merci pour
votre
attention**